



CE STAGE VOUS INTÉRESSE ?

**Voici la démarche à suivre
afin de pouvoir réserver votre stage**

1° Planification d'un rendez-vous d'une heure de conduite afin d'évaluer le nombre d'heures de conduite nécessaire. (Prévoir un règlement de 50 euros)

2° J'ai été évalué à moins de 30 heures de conduite par mon formateur, je suis éligible au stage accéléré !

3° Je réunis les documents nécessaires à la constitution du dossier et je me rend à l'auto-école afin de réserver ma place pour le stage aux dates choisies. (Prévoir un acompte de 50% du montant de la formation, soit 820 euros)



Dès la réservation du stage, nous vous attribuerons un code d'accès Internet afin que vous puissiez commencer votre apprentissage du Code de la Route avant même le début du stage !

NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE N'A QU'UN OBJECTIF:

VOTRE RÉUSSITE !!!